

CONTENU DU DOSSIER

- Tableau sur les congés « longue durée » et mises en disponibilité
 - Liste des membres de la commission diocésaine de l'emploi du premier degré
 - Circulaire concernant le Mouvement des enseignants : Préparation de la rentrée 2010
 - **Grille de calcul de l'ancienneté pour tout enseignant se mettant au mouvement**
 - **Etat « Mouvement du personnel 2010 »** (fiche MP1)
 - **Fiche « Libération de Poste »** (fiches MP2 et MP2 bis)
 - **Fiche « Demande de ré-emploi, intention de mutation, départ éventuel dans un autre département ou à la retraite »** (fiches MP3 et MP3 bis)
 - **Comparatif de l'organisation pédagogique Année 2009/2010 et Année 2010/2011** (fiche COMPARATIF)
- ATTENTION** : les documents en caractère gras sont à télécharger sur le site www.enseignementcatho-lyon.eu ; rubrique L'EMPLOI

CALENDRIER DU MOUVEMENT

concernant les seuls postes de titulaires vacants ou susceptibles de l'être

PROCEDURE	D.E.C.	I.A.
<ul style="list-style-type: none"> • Date limite de réception des déclarations des postes vacants ou susceptibles de l'être : <ul style="list-style-type: none"> - par la D.E.C. : pour toutes les écoles (MP1) - par l'Inspection académique : pour les écoles sous contrat d'association • Date limite de réception par la D.E.C. des fiches des enseignants au mouvement (MP2/MP3) 	Vendredi 5 février 2010	Vendredi 5 février 2010
Réunion technique avec l'I.A. de Lyon : pointage des postes déclarés dans les écoles sous C.A.	Lundi 1 ^{er} mars 2010	
Commission de l'emploi : vérification de l'ancienneté des enseignants au mouvement	Mercredi 3 mars 10	
Publication des listes des postes vacants ou susceptibles de l'être : par la D.E.C. : tous les postes par l'I.A. : postes sous contrat d'association seulement	Vendredi 5 mars 10	Vendredi 5 mars 10
Commission de l'emploi : validation de l'ordre de priorité	Mardi 16 mars 10	-
Date limite de réception <u>par la D.E.C.</u> : des fiches de vœux de tous les enseignants au mouvement et des avis anticipés des chefs d'établissement <u>par l'Inspection académique</u> : des enseignants postulant dans une école sous C.A.	Vendredi 2 avril 10	Vendredi 2 avril 10
Commissions de l'emploi : proposition des postes	Mardi et Mardi 27 avril 11 mai	-
Envoi des propositions	A partir du 28 avril 10	-
Réunion technique avec l'I.A. de Lyon : ajustement ordre de priorité/candidats par emploi	Jeudi 29 avril 10	
Transmission à l'Inspection académique, par le directeur de l'école d'accueil, des fiches de vœux académiques revêtues de son visa (pour les écoles sous contrat d'association seulement)	-	Lundi 3 mai 2010
Date limite de retour à la D.E.C. des réponses aux propositions	Vendredi 25 mai 10	-
Commissions de l'emploi : suite propositions des postes et préparation CCMD	Vendredi 25 mai 10	-
C.C.M.D. (pour les écoles sous contrat d'association)	Mercredi 26 mai 10	
Fin du délai de 15 jours accordé au chef d'établissement pour exprimer son désaccord sur une nomination	-	Lundi 14 juin 10
Commission de l'emploi : proposition des postes (PE2, Lauréats CRPE, maîtres suppléants titularisables (CDI))	Mardi 22 juin 10	
Réunion technique avec l'I.A. de Lyon : propositions de poste pour les PE2, lauréats CRPE, Suppléants (CDI)	Mardi 22 juin 10	
C.C.M.D. : Examen des nominations de maîtres après réussite aux concours, maîtres en demande d'intégration, et maîtres suppléants titularisables (CDI)	-	Mercredi et Lundi 30 juin 30 août

N'hésitez pas à prendre contact avec Valérie Tollet, à la D.E.C., si vous avez le moindre problème pour remplir vos déclarations de postes.

☞ *Faire circuler le dossier complet à tous les enseignants de l'école, y compris ceux en congé.*